

-----  
COMMUNE  
D'  
**ALTECKENDORF**



**ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE  
T03-2023  
De circulation avec feux tricolores**

**Le Maire de la commune d'Alteckendorf,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1

VU le Code de la route

VU le Code de la voirie routière

VU la demande du 26 janvier 2023 par l'entreprise PAUTLER représenté par Monsieur CHASSERE Didier pour le compte de l'entreprise STRASBOURG ÉLECTRICITÉ RÉSEAUX, dans le cadre d'un raccordement électrique du GSI Alteckendorf route de PFAFFENHOFFEN du 6 février 2023 au 13 mars 2023 inclus de 7H00 à 17H00.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux.

**ARRETE**

**Article 1 :** Du 6 février 2023 au 13 mars 2023 inclus, STRASBOURG ÉLECTRICITÉ RÉSEAUX représenté par Monsieur CHASSERE Didier, responsable des travaux, est autorisée à poser un alternat par feux tricolores pour procéder au raccordement électrique du GSI Alteckendorf route de Pfaffenhoffen.

**Article 2 :** La circulation sera réglée par feux tricolores, installés de part et d'autre de chantier. La vitesse est limitée à 30km /h. Le stationnement est interdit et qualifié gênant au droit du chantier.

**Article 5 :** La signalisation règlementaire sera mise en place par STRASBOURG ÉLECTRICITÉ RÉSEAUX.

**Article 6 :** Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue aux articles 1 et 2 ci-dessus.

**Article 7 :**

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Hochfelden,
- Monsieur le Chef du Centre Technique du Conseil Départemental de

- Monsieur BALD Mathieu responsable des travaux

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé et copie transmise à M. le préfet du Département du Bas-Rhin ampliation sera adressée à :

- M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saverne,
- Collectivité Européenne d'Alsace M. le Chef du service routier de Saverne,
- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin,
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Hochfelden.

Fait à ALTECKENDORF, le 26 janvier 2023

Le Maire

Alain HIPP

